

Herqueville le 4 mai 2015,

ATTESTATION DE GARANTIE POUR LES DOSSIERS SUSPENDUS

Les dossiers suspendus vendus par VINCO sont réalisés selon des critères de qualité sévères et sont garantis 2 ans à compter de la date de livraison.

La garantie s'applique pour les dossiers suspendus qui seront considérés comme "hors d'usage".

Un dossier suspendu est considéré "hors d'usage" lorsqu'il n'est plus en état de contenir les documents (les documents tombent à cause d'une déchirure importante du bord du carton) ou lorsque le dossier suspendu ne peut plus être tenu par les rails de la tablette ou du châssis / tiroir.

Le droit au remplacement est alors soumis uniquement au jugement du service qualité VINCO et conditionné au fait que le produit soit utilisé selon les modalités et les conditions d'usage normales prévues :

- 1 Le dossier suspendu est prévu uniquement pour le classement de documents papier, à l'exclusion de tout autre matériel ou produit,
- 2 Le dossier suspendu est utilisé uniquement à l'intérieur des structures destinées au classement suspendu telles que : armoires, caissons,
- 3 Pour les dossiers suspendus "armoires", l'accès aux documents se fait par le côté (latéralement), tandis que pour les dossiers suspendus "tiroir", il se fait par le dessus (verticalement),
- 4 La quantité, les dimensions et le poids des documents que le dossier suspendu peut contenir est limité en fonction du modèle :
 - Maximum 1 Kg pour les dossiers fond V,
 - Maximum 1,5 Kg pour les dossiers fond U 15 mm,
 - Maximum 2 Kg pour les dossiers fond U 30 et 50 mm,
- 5 Le dossier suspendu doit être stocké et utilisé dans des conditions de température et d'humidité standard (lieu non humide et température inférieure à 45 ° C),
- 6 Les dommages causés par des "événements fortuits" et/ou des "cas de force majeure" ne sont pas couverts par la présente garantie.

Pour obtenir les avantages prévus par la garantie, le client doit envoyer une demande écrite indiquant la quantité de dossiers endommagés.



GRUPE PIERRE HENRY
Parc de la Houssette
B.P. 20
27430 Herqueville - France

Tél : + 33 (0)2 32 09 55 00
Fax : + 33 (0)2 32 09 55 22

www.vinco.com

Il faut joindre à cette demande une copie de la facture d'achat, de l'étiquette de la boîte d'achat et un échantillon du dossier endommagé pour vérification de la part du service qualité VINCO.

Les conditions et les avantages proposés par VINCO dans ces Conditions Générales de Garantie sont limités uniquement au remplacement des produits reconnus défectueux. VINCO ne sera pas responsable de toute autre réclamation (frais, transports, réparations) ou demande de dommages et intérêts.